



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillant(e)s

Flash Info



Prime de fidélisation

Lors du CTAP du 24 mai, le SPS a signalé des difficultés qui sont intervenues pour la mise en paiement sur la paie de certains Surveillant(e)s, de la première fraction de la prime de fidélisation, pour ceux affectés en Ile-de-France, ainsi que d'autres éléments variables de paie (EVP).

Cette situation est liée à la fusion des grades. Les sorties d'école de la **209ème et 210ème** promotions ont en effet été conservées en gestion par l'ENAP tant que les opérations de reclassement de la fusion surveillant-brigadier étaient en cours.

Un message avait été adressé en ce sens aux DI...

Les reclassements ont été opérés sur une base nationale par la SDRH et nécessitaient de disposer d'une base d'agents stable.

Transférer la gestion des personnels de l'ENAP dans le même mois que les reclassements exposait au risque qu'ils ne soient pas payés (**car non pris en compte par les directions des finances publiques ou partiellement, les DRFIP ne les ayant pas en gestion auraient refusé de les prendre en charge avec l'intégration du reclassement**).

Au FINAL, la mise en paiement de 2000 euros est lancée et se traduira prochainement.

Le Bureau Central National 24 MAI 2022